

15^e année - N°84
Septembre / Octobre 2008

SOMMAIRE

- Petite Annonce p 2
Flash infos p 2 / 3
Recette de cuisine p 3
A.O.C. Haute-Provence . . p 4
Conseils de saison p 4
Question / Réponse p 5
Dossier : *Outils d'assistance
à la récolte* p 6 / 7
Fiche Technique : *Les peignes
électriques* p 8

Imprimé sur papier recyclé



Groupement
des oléiculteurs
de Haute-Provence
et du Luberon

209 Bd de Temps Perdu
04100 Manosque

E-mail : gohpl@oleiculteurs.com

Tél./fax : 04 92 71 00 70

adresse du site :

www.oleiculteurs.com

Abonnement / Adhésion : 20 € / an

Olivette Infos - 6 numéros / an -
Reproductions autorisées sous réserve de
mentionner l'origine



Conception et réalisation
IAP Manosque 04 92 87 05 45

Avec le concours de



Provence-Alpes-Côte d'Azur



CONSEIL GENERAL

ÉDITORIAL

Depuis le précédent numéro, nous vous redonnons des nouvelles du Syndicat A.O.C. Huile d'Olive de Haute Provence qui, lors de son assemblée générale en mai dernier, a renouvelé de manière importante ses Administrateurs qui, à leur tour, ont élu un nouveau Président : M. Claude BIDAUD, oléiculteur à Manosque.

En fait, du temps de la première Présidente de ce syndicat, Madame Annick BREGER des articles réguliers sur cette structure étaient présents dans Olivette infos. Puis suite à un changement de Présidence, les échanges ou partenariat avec notre Groupement sont devenus pratiquement inexistantes. Quelles en sont les raisons ? Je me garderai bien de les évoquer ici, car ce n'est pas mon propos.

Notre but aujourd'hui est de reprendre à nouveau notre partenariat avec ce syndicat qui compte environ 250 oléiculteurs à jour de leurs cotisations, et dont un nombre non négligeable adhère aussi à notre Groupement oléicole. Bienvenu donc dans nos colonnes aux articles que le nouveau Président de ce Syndicat nous adressera. Je lui souhaite pleine réussite dans sa mission qui ne sera pas de tout repos, avec cette réforme des A.O.C. introduite par la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006 et qui rentre en vigueur pour la campagne à venir. Je ne m'étendrai pas sur cette réforme dans cet éditorial, puisque le Président BIDAUD nous en fait une synthèse en page intérieure. Vraisemblablement, pour sceller un peu plus officiellement notre partenariat retrouvé, nous consacrerons dans l'année 2009, un dossier spécial "A.O.C. Huile d'olive de Haute Provence" dans un bulletin.

Bien entendu, si l'autre A.O.C. présente en Haute Provence, "Huile d'Olive de Provence" désire nous communiquer des articles, nous serions ravis de les accueillir au sein d'Olivette infos, d'autant plus que son Président M. Olivier NASLES, est aussi celui de l'AFIDOL.

De cette dernière structure, qui est la voix de l'oléiculture en France, nous n'avons que des contacts entre techniciens sur des sujets, bien sûr techniques, comme celui du réseau de piégeage



Piège à mouche type "Tap-Trap",
avec des sardines comme attractifs

de la Mouche de l'olive. Je profite d'ailleurs de cet éditorial pour remercier de leurs soutiens à notre réseau de piégeage dense en Haute Provence, 2 personnels de l'AFIDOL : Célia GRATRAUD, technicienne phytosanitaire et Jean-Michel DURIEZ, responsable régional en Languedoc-Roussillon, promu "Monsieur Mouche".

J'espère qu'un jour prochain, notre Groupement oléicole sera officiellement reconnu par l'AFIDOL. Cela serait logique pour une structure comme la notre qui est la plus grosse association Française d'oléiculteurs avec plus de 630 membres et représentant de fait, les Alpes de Haute Provence.

Et oui, ça y est ! Nous avons atteint un des objectifs fixés lors de notre assemblée générale : nous dépassons enfin et largement, les 600 adhérents !

Merci à tous de votre fidélité.

Le Président, Laurent RAMU



La résistance des insectes.

Appliquer un insecticide a pour fonction de tuer les insectes nuisibles, tout le monde est d'accord.

Un traitement est d'ailleurs considéré efficace si le nombre d'insectes tués est le plus grand possible ; dans ce cas, la culture n'est pas attaquée et tout va bien. Le problème se corse, quand on sait qu'aucun traitement n'est efficace à 100 % ; quelques individus survivent toujours à un traitement. Bien sûr s'ils sont peu nombreux ils ne causent pas dégâts. Mais s'ils sont toujours là c'est qu'ils ont un « truc » qui leur a permis de résister à ce traitement, (il s'agit généralement de gènes leur permettant de produire un protéine capable d'inhiber ou de transformer le produit insecticide). S'ils s'accouplent il y a alors de fortes chances pour que leur descendance, possède aussi ce "truc".

► Plus on traite et plus on sélectionne des insectes résistants

Ainsi, en traitant plusieurs générations d'insectes avec un même produit, l'agriculteur / jardinier sélectionne des insectes de plus en plus résistants à cet insecticide (on dit qu'il exerce une pression sélec-

tive). Le cercle vicieux est alors engagé : les insectes résistent, donc on augmente les doses, donc les insectes résistent encore plus...etc... tout cela pour le plus grand bonheur du... fabricant d'insecticide.

D'ailleurs, sur les oliviers, comme sur toutes les productions on observe que les dégâts des ravageurs sont plus importants aujourd'hui qu'il y a 150 ans alors qu'il n'y avait pas de traitements à cette époque.

Pour lutter contre ce risque, il est généralement conseillé d'alterner les insecticides; méthode pas toujours facile à réaliser dans les petites olivettes.

Actuellement la méthode des zones refuges semble connaître un regain d'intérêt. Il s'agit de laisser dans le verger des zones non traitées pour maintenir des populations d'insectes sensibles aux insecticides. Le calcul est simple : mieux vaut perdre quelques kilogrammes d'olives, que de traiter chaque année plus souvent et à plus fortes doses avec des produits de plus en plus chers.

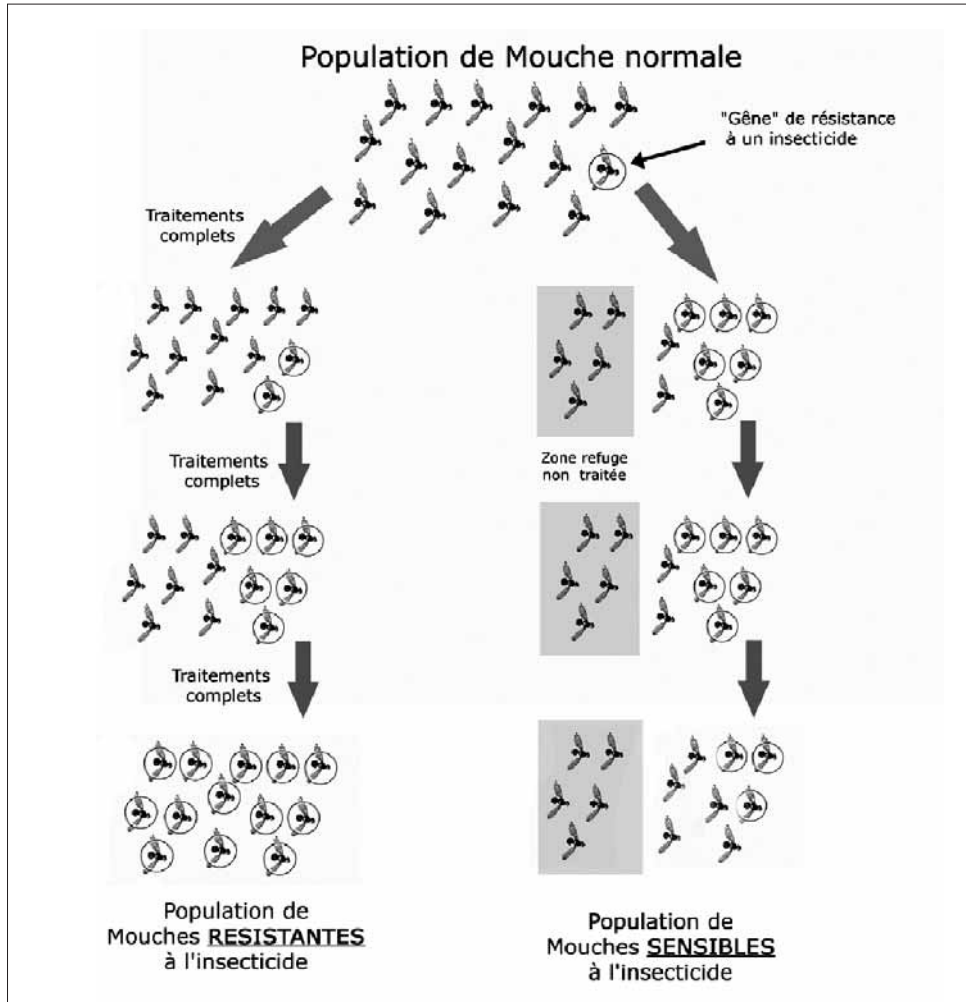
Pourquoi cette méthode n'est guère préconisée ? Peut être qu'elle n'est pas favorable au développement des industries de pesticides...

Les routes de l'olivier de Grèce à la Russie en passant par la chine

La fondation des routes de l'olivier, organise chaque année un projet de "Routes de l'olivier", en 2008 à l'occasion des Jeux Olympiques de Pékin elle a choisi "un itinéraire hautement symbolique (...) depuis la Méditerranée à la rencontre des "Routes de la Soie" afin de transmettre, des profondeurs de l'Asie et jusqu'à Moscou, la "Flamme de la paix" (...) dont l'objectif est la mise en valeur des régions oléicoles ainsi que le développement durable de ces territoires à travers la promotion de la "civilisation de l'olivier et la sauvegarde de ce patrimoine naturel et culturel précieux". Partis en juillet les voyageurs devraient arriver courant septembre.

www.olivetreeroute.gr

L'idée a priori sympathique perd un peu de son lustre quand on lit qu'il s'agira d'un parcours de 21 000 km à moto, elle devient bizarre quand on sait que le circuit a traversé 19 pays mais a oublié l'Espagne, l'Italie, le Maroc, la Tunisie, le Portugal... soit 85 % de la production d'huile d'olive mondiale ; elle tourne au carrément loufoque quand on sait que l'expédition va se terminer à Moscou "au cœur d'une immense oliveraie de 1000 oliviers" transportés là tout exprès... et on touche le fond en découvrant que l'on peut "acheter des kilomètres" pour soutenir cette initiative.



Petite annonce

Les colonnes d'Olivette infos sont ouvertes et gratuites à tout adhérent à jour de sa cotisation voulant passer une annonce à caractère oléicole. Faites nous parvenir cette dernière soit par Email ou par courrier, au plus tôt et avant la fin des mois de janvier, mars, mai, juin, septembre et novembre pour une parution dans le numéro suivant d'Olivette Infos.

ENTRETIEN OU VENTE

Propose à l'entretien, ou éventuellement à la vente, un jeune verger de 2 800 m² 70 arbres environs variétés Aglandau et Bouteillan à Valensole (chem. du Thor). Taille de reprise à prévoir.

M. Guy CHALLIER
tél. 04 92 74 85 61



Chantiers pierres sèches 2008

La technique de la pierre sèche, permet de bâtir des murs de soutènement solides et beaux dans nos collines. Journées ouvertes à tous.

• LANCEMENT.

Jeudi 4 septembre 2008 à Volx, Ecomusée de l'olivier. De 15 h à 18 h 30, Conférence, diaporama, apéritif.

• JOURNÉES-CHANTIERS

10 journées en Septembre et Octobre à L'Escal, Lurs, Volx, Forcalquier et Manosque. La plupart sont gratuites pour les adhérents.

Programmes détaillés :

gohpl@oleiculteurs.com ou 06 79 05 22 49 (A. siciliano)

Élimination des vieux bidons

Si vous possédez des produits phytosanitaires inutilisables ou que vous ne voulez plus garder chez vous, profitez des collectes, contactez votre revendeur habituel de produit il vous donnera les dates de la prochaine collecte, normalement en novembre :

• GARCIN Fr. - VALENSOLE

Tel : 04 92 74 83 67

• GPS - MANOSQUE

Tel : 04 92 70 13 30

• MILLE et fils - MANOSQUE

Tel : 04 92 87 74 63

• PRODIA - MANOSQUE

Tel : 04 92 72 41 85

• Chambre d'Agriculture 04

Tel : 08 20 16 30 40

Fêtes de l'olivier

Corbières

L'association Lei Olivaire Corbieren a réalisé sa 5^e

Fête de l'Olivier à Corbières le 18 Mai 2008. Le beau temps aidant, cette fête réunissant 125 personnes, oléiculteurs et sympathisants, a remporté un vif succès. Les organisateurs ont suivi le programme prévu : messe, concours d'aioli (avec l'aide de Georges Vermalle et Alain Roux du Groupement), apéritif, repas en plein air sur les tables et les chaises prêtées par la municipalité, danses et folkloriques par le groupe Lei Fielloue d'Auresoun, très

applaudi et pour terminer, la traditionnelle partie de boules carrées spécialement étudiées pour le jeu de boule en colline. Beaucoup de Corbierains, même s'ils ne sont pas oléiculteurs "en grand", soignent quelques oliviers autour de leurs habitations et profitent de cette sympathique manifestation pour reprendre le contact entre eux. En terme de production d'olives sur Corbières, le printemps pluvieux et la floraison abondante nous laissent espérer une récolte normale, encore faut-il que les olives tiennent et grossissent normalement.

Jacques Goyer

Volx

A l'occasion de la Fête départementale de l'olivier 2008, des professeurs du tout nouveau collège de Volx ont entraîné leurs élèves dans un travail formidable sur le thème de l'olivier : des expositions et un spectacle sont venu clôturer ce travail. "Dès le mois d'octobre 2007, nous embarquons tous, élèves et adultes, sur ce nouveau bateau : le Collège de Volx ; une aventure commençait. A l'image de l'Odyssée d'Homère, la vie d'un collège est tissée de tempêtes, de vents contraires, de victoires, d'épreuves, de rencontres... A l'époque où les grecs exploraient la Méditerranée, naviguer était une nécessité mais la mer était vécue comme un milieu hostile. En opposition, l'olivier qui apparaît plusieurs fois dans l'Odyssée symbolise la terre nourricière et rassurante. Ce grand navire qu'est le collège de Volx est amarré aux olivettes : une mer d'oliviers, « Thalassa apo élies » disent les grecs. Nous avons célébré cette première année avec la plantation d'un olivier qui a quitté son olivette pour venir mettre l'ancre dans la cour du collège et y rappeler les symboles qu'il porte depuis l'antiquité : paix, sagesse, transmission, fécondité."

Le spectacle et les travaux ont été réalisés par plusieurs professeurs et avec 5 classes. Nous adressons toutes nos félicitations aux élèves ainsi qu'aux professeurs (Mme Banitz, Bergaglio, Bonnaire, Casanova, Chairat, Hudelot-Marchand, Ragaïgne, Manganelli et M. Grangier) à G. Vermalle, pour le Groupement, ainsi qu'à la mairie et l'intercommunalité I.L.O..

Martine Casanova

Rougail de saucisses

- 1 Kg de saucisses fumées,
- 8 Tomates,
- 5 Petits oignons,
- 4 Gousses d'ail
- 1 petit morceau de gingembre,
- 1 Piment oiseau
- Huile d'olive,
- Sel.

Piquer les saucisses et les faire bouillir 15 minutes.

Emincer les oignons et les tomates.

Piler au mortier, l'ail, le gingembre et le piment (facultatif).

Débiter les saucisses en rondelles de 1 cm et les faire frire dans l'huile d'olive.

Ajouter le reste des ingrédients, bien remuer et laisser cuire à feu moyen.

En fonction de la consistance, on peut ajouter un peu d'eau.

Facultatif : une petite branche de Thym.

Servir avec du riz créole.

Francis Ruggiu

 **blanc rochebois**
Matériels

Concessionnaire
PELLENC
ÉLECTROCOUP
Vente de matériel
agricole et oléicole



ZI Saint-Joseph - 04100 MANOSQUE
Tél. 04 92 71 71 50 - Fax 04 92 72 17 07

Jardinerie Claude



Tout pour l'entretien et la récolte de vos oliviers

Sécatteurs,
matériel d'arrosage,
traitement, amendement...

04700 Oraison - Tél. 04 92 79 89 30



GROUPE PROVENCE SERVICES

APPROVISIONNEMENT POUR L'AGRICULTURE

Manosque : 04 92 70 13 30
Oraison : 04 92 78 60 13
VALENSOLE : 04 92 74 80 40

GILLIBERT SARL

MOTOCULTURE

ZI Saint-Joseph • 04100 MANOSQUE
04 92 72 37 27

A.O.C. Huile d'Olive de Haute-Provence

Réforme des A.O.C.

La réforme introduite par la loi d'orientation agricole du 5 janvier 2006 rentre en vigueur pour la prochaine campagne, en voici les points importants :

Un O.D.G.

Tous les opérateurs – producteurs d'olives et mouliniers – doivent adhérer à l'Organisme de Défense et de Gestion (O.D.G.) de leur A.O.C.. Les syndicats A.O.C. existants peuvent solliciter leur reconnaissance en O.D.G.; cette démarche a d'ores et déjà été faite pour l'A.O.C. huile d'olive de Haute-Provence. Ce sont les O.D.G. qui assureront les contrôles internes.

et un O.I.

L'essentiel des contrôles précédemment exercés par l'I.N.A.O. (anciennement Institut National des Appellations d'Origine refondu en Institut National de l'origine et de la qualité) sont des contrôles externes ; ils sont maintenant confiés à des Organismes d'Inspection (O.I.), organismes indépendants. Chaque O.D.G. choisit un Organisme d'Inspection qui élabore un Plan d'Inspection. L'O.D.G. donne

un avis sur le Plan d'Inspection, et c'est l'I.N.A.O. qui approuve le plan et décide des sanctions aux éventuels manquements des opérateurs.

Pour les producteurs.

Ce qui va changer concrètement pour les opérateurs, et en particulier pour les producteurs d'olives :

- Ils devront tenir scrupuleusement un document d'autocontrôle sur lequel seront enregistrées toutes leurs interventions concernant la culture des vergers, la récolte des olives et la livraison au moulin ;

- Ils devront s'acquitter, en plus des cotisations au syndicat A.O.C. (faisant fonction d'O.D.G.), des frais de contrôles externes payables à l'Organisme d'Inspection ; dans la pratique, ces frais seront mutualisés et payables chaque année ; c'est en principe le syndicat qui procédera au recouvrement des frais pour le compte de l'Organisme d'Inspection.

En cas de manquement à un élément du cahier des charges, les sanctions peuvent aller jusqu'au retrait de l'habilitation à produire en A.O.C.. Par exemple en cas de non-tenue des

documents d'autocontrôle, l'opérateur pourra être l'objet de nouvelles inspections qui lui seront alors directement facturées. De même, l'adhésion à l'O.D.G. étant obligatoire pour produire en A.O.C., le non-paiement des cotisations au syndicat, ou le non-paiement des frais mutualisés pour les inspections est sanctionné par le retrait de l'habilitation à produire en A.O.C..

Les cotisations 2008 / 2009 pour l'A.O.C. Haute Provence seront décidées par l'Assemblée Générale du Syndicat qui aura lieu le vendredi 31 octobre 2008 à 18h, à Manosque, Salle Tilleuls (Ancien foyer Quintrand).

Claude Bidaud
Président du Syndicat de l'A.O.C.

Références : Loi d'orientation agricole 2006-11 du 5 janvier 2006 (article 73) ; Ordonnance 2006-1547 du 7 décembre 2006 ; Décret 2007-30 du 7 janvier 2007 ; l'ensemble de ces textes modifie les articles 640 à 642 du Code Rural et les articles 112 et 115 du Code de la Consommation.

CONSEILS DE SAISON

Sept./Oct. 2008



Protection des olives

Mouche de l'olive

Les mois de septembre et d'octobre sont les 2 mois où l'on constate le plus de dégâts dus à la Mouche en Haute-Provence. Selon la situation de votre verger et les conditions climatiques à venir, il vous faut redoubler de vigilance.

Les attaques de mouches ont lieu :

- Si les températures sont inférieures à 27°C (relevés en fin d'après-midi).
- Si les olives grossissent vite. C'est le cas des arbres peu chargés, des variétés sensibles ou des pluies en septembre.

Dans ce cas : Relevez vos pièges ou consultez sur www.oleiculteurs.com, le réseau de piégeage dans le Forum.

- Si les captures dans les pièges augmentent à plus de 1 mouche par piège par jour.

Alors : Prévoyez un traitement :

Traitement contre la mouche (voir dossier dans olivette infos n° 84) avec Synéis appat : seulement 1 m² de la frondaison,

coté Sud, à grosses gouttes, en fin d'après midi à la concentration de 5%, si ces conditions ne sont pas respectées le traitement ne sera pas efficace.

Teigne de l'olivier

Les teignes sortent du noyau des olives à la fin du mois de septembre.

Aucun traitement n'est applicable actuellement, en revanche évaluer les plus précisément possible la quantité d'olive tombant au sol à cause de la Teigne (trou au pédoncule et au sommet du noyau). S'il y en a plus de 40 % prévoyez d'ores et déjà un traitement contre la Teigne au printemps suivant.

Cochenille

Les quelques foyers où la cochenille s'était ré-installé, ont déjà dû être traité en juillet/Aout. Si ce n'est pas cas, et s'il y a encore des larves mobiles sur les feuilles un traitement est encore possible, les tous premiers jours de septembre (produit à base de fénoxycarbe). Il est inutile de traiter à l'automne, mieux vaut attendre janvier/Février pour traitement à l'huile blanche.

Maladies

L'œil de pan avait contaminé les feuilles au printemps dernier, il est devenu visible au cours de l'été. L'inoculum est donc important, un traitement à base de cuivre doit être réalisé en fin d'été dès que les températures baissent un peu et avant les premières pluies.

Fertilisation

Inutile d'apporter des éléments au sol. Si les arbres sont chargés, vous pouvez les aider avec un apport d'engrais foliaire riche en éléments nutritifs majeurs (Folia ou Oleifruits... nombreuses spécialités)

Irrigation

Normalement les pluies de septembre couvrent largement les besoins de l'olivier. Elles ont même tendance à trop favoriser les pousses d'automne. Pour un mois de septembre normal, stoppez les arrosages.

Alex SICILIANO

Consultez le Forum de notre site Internet www.oleiculteurs.com pour suivre les résultats des piégeages de la mouche de l'olive en Haute-Provence .

L'eau de pulvérisation vinaigrée

"J'ai eu écho que l'on pouvait mettre du vinaigre dans la bouillie des traitements foliaires pour améliorer la fixation du produit sur le feuillage. Qui peut me donner plus d'infos sur ce sujet ? Comment ça marche, quel dosage ?"

Laurent Bouvin

La réponse globale est : oui. En Provence et en Haute-Provence, les eaux ont un pH

élevé souvent supérieur à 7,5 parfois supérieure à 8. Or, la plupart des végétaux ont un pH compris entre 6 et 6,5 c'est-à-dire légèrement acide d'un point de vue chimique. Pour avoir une efficacité maximale, chaque fois que l'on veut appliquer un produit sur le feuillage (engrais foliaire ou pesticide), il faut s'approcher d'un pH d'environ 6, et le vinaigre permet cela.

Réponse de A.S.

Un peu de chimie

On mesure l'acidité d'une solution grâce au pH (potentiel hydrogène). L'échelle des valeurs du pH va de 0, très acide (cas de l'acide chlorhydrique pur) à 14 très alcalin (cas de la soude pure). Entre les deux, un pH de 7 correspond à la valeur neutre (cas de l'eau pure). Cette échelle est vaste puisque le changement d'un point de pH correspond à un facteur 10, c'est-à-dire qu'une solution au pH de 6 est 10 fois plus acide qu'une solution au pH de 7. Le pH se mesure simplement soit avec un réactif liquide (dont on met quelques gouttes dans la solution), soit avec un papier réactif (que l'on trempe directement dans la solution) et en comparant la couleur obtenu avec une échelle de couleur fournie avec le produit. Pour des mesures plus précises des pH-mètres électroniques existent, ils sont plus chers et doivent être étalonnés (de petits kits économiques sont disponibles dans les jardinerie, les fournisseurs de matériel pour piscine ou pour l'aquariophilie).

Acidifier l'eau avec du vinaigre

Pour réduire le pH d'une solution, il suffit d'y ajouter un produit plus acide, comme le vinaigre. Malheureusement il n'y a pas de doses fixes parce que, selon sa composition l'eau "résistera" plus ou moins à l'acidification. Il vous faut donc commencer par mesurer le pH de votre eau, il sera certainement supérieur à 7 (sauf pour nos lecteurs du massif des Maures et de certains pays du Languedoc) avant d'y ajouter un acide. Bien sûr, tout produit acide fera baisser le pH, mais je vous con-

seille d'utiliser un acide faible comme le vinaigre plutôt qu'un acide fort et d'ajouter le vinaigre par petites quantités.

- Commencez par 5 cl de vinaigre pour 10 litres d'eau.
- Remuez, laissez reposer quelques instants.
- Vérifiez le pH,
- Si l'évolution du pH n'est pas suffisante, recommencez. Vous devez atteindre un pH compris entre 5,5 et 6,5.

Nota : les doses changent selon le vinaigre et l'eau utilisée, tous les vinaigres peuvent servir mais les biodynamistes privilégient le vinaigre de cidre. Vous pouvez trouver dans le commerce (jardinerie) ou sur Internet, des produits spécifiques pour acidifier les eaux de traitement des plantes (n'utilisez pas les correcteurs de pH pour piscine).

Pour les engrais foliaires surtout

Acidifier l'eau sera toujours intéressant avec nos eaux trop alcalines. Cette pratique devraient être systématiques pour tous les produits qui doivent entrer dans les feuilles : un engrais foliaire avec une eau au pH de 6,2 sera probablement 2 fois plus efficace que la même application avec une eau au pH supérieur à 7,5. Elle est moins importante avec les produits qui restent à la surface des feuilles, bien que certains produits se dégradent plus vite en solution alcaline. Enfin, même si le pH est évidemment tout aussi important au sol (un pH supérieur à 7,5, peut bloquer l'absorption des : bore, fer et même phosphore...). Il n'est pas réaliste de vouloir baisser le pH de la terre sur nos coteaux oléicoles avec de l'eau acidifiée. En

	ACIDES					NEUTRALITÉ CHIMIQUE		BASES						
Valeur PH	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Exemple	Acide de batterie	Vinaigre		Jus d'orange	Café	Lait	Eau Pure	Eau de mer		Savon		Chaux		Soude
						↑↑↑ Végétaux								

En agronomie la valeur de 6,5 voire de 6,2 est parfois considéré comme la neutralité, vis-à-vis de la plante.

L'aigo de pouverajo vineigrado

Ai aussi dire que se poudié apoundre de vinaigre dins l'aigo pèr li tratamen fuien fin d'ameioura la fissacioun dóu proudu sus lou fuiun. Qu me pòu douna mai d'entresigne à-n'aquéu prepaus ? Coume founciouno ? Quet dousage ?

Laurent Bouvin

La responso gloubalo es de o ; en Prouvènço e n'auto-Prouvènço, lis aigo an un pH basi souvènti-fès superiour à 7,5, de fès superiour à 8.

La majo part di vegetau an un pH coumprés entre 6 e 6,5, valent à dire lougieramen acide. Pèr agué uno efficacitéa massimalo, cade cop qu'avèn de pouveraja un proudu sus lou fuiage (engrais fuien o pesticide), fai mestié de s'aproucha d'un pH d'aperaqui 6, e lou vinaigre permet acò.

A.S.

Reviraduro : Anio SAUVAT e Gibert TOUVAT

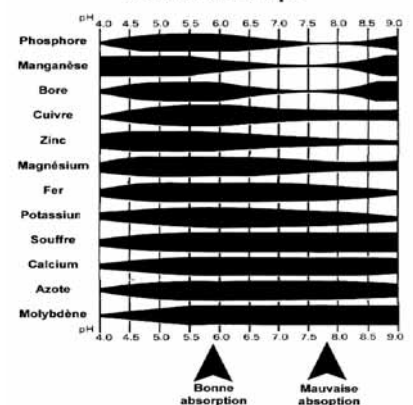
pleine terre, seuls les apports de matières organiques et le travail du sol permettent cette acidification.

L'eau de pluie.

Si vous pouvez récupérez de l'eau de pluie. Vous pouvez l'utiliser dans le pulvérisateur sans qu'il soit indispensable de l'acidifier.

A.S.

Absorption des éléments minéraux en fonction du pH





Les peignes électriques

Qui, pendant la récolte n'a jamais pesté contre un chevalot bancal, trop lourd, glissant ou mal placé ? Qui n'a jamais soupiré de devoir passer 5 ou 6 fois le peigne sur le même rameau, pour en faire tomber les dernières olives ?

Amis oléiculteurs réjouissaient vous, les peignes électriques visent à réduire ces 2 "problèmes".

👁 Pourquoi des peignes électriques portatifs

Tous les peignes électriques sont équipés (ou peuvent l'être) de perches qui permettent de ramasser toutes les olives sans avoir à monter sur une échelle.

La conception de leur "tête de récolte" et de "leurs doigts" vise à réduire le nombre de passage de peigne sur le même rameau.

Enfin, leur alimentation électrique sur batterie leur donne une certaine autonomie.

👁 Une efficacité certaine... mais variable.

Tous les modèles dont il est question dans les lignes qui suivent permettent un gain de temps réel sur la récolte. Dans les meilleurs des cas, avec des olives de variété aglandau mûres sur des arbres chargés, la récolte dépasse 400 kg d'olives par personne et par jour.

Mais les résultats peuvent être beaucoup moins spectaculaires selon la maturité, la variété des olives, la charge des arbres, la taille qu'ils auront reçue, la dextérité et la résistance du manipulateur.... Ainsi avec certains de ces outils sur des arbres peu chargés et des olives encore vertes la vitesse de récolte est à peine plus élevée que pour une récolte traditionnelle. Dans ce cas l'oléiculteur ne gagne donc pas forcément du temps mais il économise la manipulation des échelles.

👁 Investissement

L'investissement selon le matériel, le modèle, les options choisies, varie de 700 à 1 800 €, mais le plus important dans un tel achat est la fiabilité et la rapidité du service après vente. Mieux vaut un outil

à 1500 € qui marche quand on en a besoin qu'un appareil à 700 € qui se décharge en milieu de journée ou tombe en panne au milieu de la récolte.

Outre l'investissement il faut également prévoir que selon l'outil choisi il faudra plus ou moins adapter la taille des arbres, que se soit sur leur hauteur, mais également sur la conduite des rameaux. Si certains s'adaptent assez bien, d'autres, en revanche ne fonctionnent bien que sur des rameaux très allongés et retombant.

👁 Des outils multifonction.

Si un peigne de récolte électrique ne peut servir qu'à la récolte, en revanche sa batterie, peut être exploitée par d'autres outils. C'est le choix qu'on fait certains fournisseurs, avec la possibilité d'adapter des sécateurs ou des tronçonneuses à la place des peignes, mais dans ce cas les batteries sont souvent surdimensionnées, alors que d'autres ont préféré développer des batteries spécifiques à l'outil de récolte.

Avis d'utilisateurs.

Les oléiculteurs qui ont déjà acheté de tels outils sont dans l'immense majorité satisfaits de leur investissement parcequ'effectivement ils permettent toujours de réduire le travail de récolte. Il convient toutefois de relativiser ces avis en fonction de votre objectif : est-ce que vous voulez acheter un peigne électrique, pour ne plus avoir d'échelle (même si les olives ne tombent pas plus vite qu'avec un peigne normal) ou est-ce que vous cherchez en plus à améliorer votre rendement de récolte ?

Récolte au sol

Si vous changez de système de peigne, peut-être vous faudra-t-il également changer de filets ou de bâches.

👁 Filets

Filet simple ou double trame, leur résistance est directement proportionnelle au nombre de fils mais leur poids aussi ; Il faut donc trouver un compromis. Je vous conseille des filets double trame, avec des mailles de moins de 8 mm, de 5 ou 6 m de large.

Vous en trouvez dans les magasins d'approvisionnement agricole, attention des filets emballés individuellement à ouverture centrale, vendus en jardinerie peuvent atteindre des tarifs excessifs. Choisissez des filets au m² en bande d'au moins 5 m de large.

👁 Ou bâches

Les bâches sur le plan pratique sont plus lourdes, coûtent plus cher à l'achat, et supportent moins bien le vent et sur le plan de la qualité retiennent plus la terre et les poussières.

En revanche elles sont plus résistantes à long terme, se déchirent moins facilement que les filets. Je conseille de choisir des baches si vous avez tendance à ramasser sans avoir eut le temps de "faire les pieds" des oliviers ou si vous avez des ronces qui poussent dans le verger.

Vous en trouvez dans les magasins d'approvisionnement agricole, souvent vendues comme bâche couvre sol pour les plantations.

Une question de poids...

Filets

Exemple pour un carré de 8 x 8 m.

Simple trame : 2 kg.

Double trame : 3,2 kg à 5,2 kg

Bâche

6,5 à 8,5 kg



Les batteries

4 types de batteries sont utilisés ou utilisables dans les cas qui nous concerne, même si vous pourriez les retrouver dans d'autres outils portatifs (voitures, perceuses, visseuse, téléphones portables...)

Batterie classique (au plomb)

Ce sont nos traditionnelles batteries de voiture. Courantes, relativement bon marché, simple à recharger, elles n'offrent qu'une faible puissance en rapport de leur poids (elles délivrent en revanche une forte intensité). Pour des utilisations prolongées comme avec nos outils de récolte, il faut être très vigilant pour ne pas les décharger trop profondément. Ce qui est difficile à évaluer. Bien que ce soit techniquement possible il faut éviter d'utiliser la batterie de la voiture pour alimenter les peignes, sinon vous risquez de passer la nuit dans les oliviers.

Batterie NiCd (Nickel Cadmium)

Ce sont d'anciennes technologie dont les atouts comme leur durée de vie (2 fois supérieure au NiMH), leur facilité de charge et leurs faibles coûts, n'ont pas suffits à compenser leurs défauts : effet mémoire, autodécharge importante (20% par mois) et composants polluants.

Batterie NiMH (Nickel Métal Hydrure)

Elles existent depuis les années 90, moins polluantes, plus légères que les batteries

utilisant du plomb et du Cadmium, elles peuvent stocker plus d'énergie, mais elles sont sensibles à l'effet mémoire (à partir de 600 cycles charge/ décharge), les chargeurs utilisés doivent être rapides, détecter la fin de charge et l'élévation excessive de température sous peine de voir rapidement diminuer leurs capacités

Batterie Li-ion (Lithium-ion)

C'est la technologie la plus récente. Plus légères et moins sensibles aux risques d'échauffement, ces batteries subissent peu l'effet mémoire.

Cette technologie permet une meilleure mesure des niveaux de charge et elles n'ont pas besoin d'un entretien périodique. En contre partie, elles sont plus chères et en fin de vie leur corrosion interne est irréversible.

Concrètement.

En périodes de charges :

- les batteries NiMH et NiCd ne doivent pas rester plus que nécessaires sur leur chargeur.
- Les batteries Li-ion peuvent rester sur le chargeur

En périodes de repos :

- Les batteries NiMH mais surtout les NiCd doivent être déchargées complètement au moins 1 fois tous les 2-3 mois pour garder leur capacités maximales.
- Sur Li-ion pas d'entretien périodique.

Espérance de vie

- Tout dépendra de votre rigueur : pour un entretien optimum, les batteries NiCd et Li-ion seront supérieures au NiMH ; mais si les cycles de charge / recharge ne sont pas parfaits les Li-ion seront supérieures.

MEMO

L'effet "mémoire" d'une batterie est un phénomène chimique "naturel" qui réduit la capacité d'une batterie si les cycles de charge / décharge ne sont pas assez complets. Les batteries classiques NiMH et NiCd sont sensibles à ce phénomène.

La corrosion interne des batteries est un phénomène "naturel" qui est irréversible sur les Li-ion, partiellement réversible sur le NiMH et peut être rattrapé sur le NiCd.

04 MOTOCULTURE

Pellenc, Iseki, Jenserred, Echo
Produits Oleicoles,
Broyeurs de branches

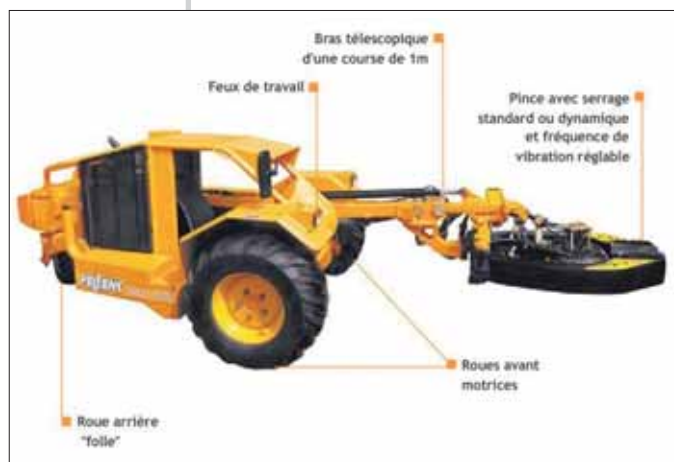
Place St Roch - 04310 Peyruis
Tél/Fax : 04 92 68 08 29




Filets de récolte

Buggy Pellenc

Des outils adaptés sur tracteurs ou des engins spécifiques peuvent vibrer les troncs d'oliviers, aucun oléiculteur n'est équipé d'un tel matériel en Haute-Provence.




 **PINCE ELECTRIQUE** : Système de pince identique à la pince à olive diffusée il y a quelques années. A réserver aux arbres aux belles élongations, plutôt retombants et pas très hauts.

GULIVER SDA (Crespina - ITALIE)	+39 0506 44214 http://www.sdaguliver.it	Poids : 900 g - Perche en option. Batterie spéciale : poids NC Autonomie 7 h	Existe avec un panier "intégré"
---	---	--	---------------------------------




Supermambo*

 **GAULES ELECTRIQUES** : Système de gaule, identique aux gaules pneumatiques, les "doigts" qui battent les rameaux font tomber les olives. Ces systèmes sont efficaces dans toutes les frondaisons, mais projettent des olives parfois loin, et cassent des rameaux (surtout pour les arbres poussant fortement à l'automne).

Electric Mambo (Campodarsego - ITALIE)	+39 0499 200433 http://www.zanon.it	Poids : 3 kg - Batterie standard 12 V Conso 4 Ah <i>* Photo Supermambo</i>	Plus lourd mais moins gourmand.
OLIWATT (Imola - ITALIE)	+39 0542 640380 http://www.lisam.it	Poids 1,4 kg - Perche télescopique. Batterie standard 12 V, Conso. 8 A/h,	Existe avec un panier "intégré"
GAULIVADO SODIPA (exclusivité 04)	04 92 79 89 30	Poids : 3 kg - Batterie standard	Vente et SAV professionnel et local Jardinerie CLAUDE - 04 92 79 89 30




Peigne Arpi 2*


 **PEIGNES "RONDS"** : Système de rotation original des doigts dont l'efficacité est réelle pour des olives mûres y compris sur des feuillages denses, grâce à la longueur des doigts. Moins efficace pour des olives vertes

ARPI MECCANICA (ITALIE)	+39 0881 707387 http://www.arpimeccanicadaunia.com	Poids : NC - Perche télescop. 1,8 à 3,2 m Batterie standard 12 V. <i>* photo Arpi 2 : 2 têtes de récolte</i>	A tester.
GIULIVO D & L - (Casalromano - ITALIE)	+39 0376 76009 http://www.volpioriginale.it	2 kg ; perche de 2,5 à 4 m. Batterie standard 12 V,	Réglage de la vitesse possible.
OLIVIERO (Manciano - ITALIE)	+39 0564 625131 http://www.agritecweb.it	2,2 kg, perche de 2,5 ou 4 m. Batterie standard 12 V	Moteur en bout de perche.



Peigne Coima*

 **PEIGNES A "RANGÉES DE DOIGTS"** : Système inspiré du mouvement de récolte traditionnel mais dont les mouvement des « doigts » et de la « tête » permette de faire tomber les olives, il n'y a quasiment pas d'adaptations de la taille à prévoir pour la récolte avec ces outils. Il y a peu de rameaux cassés. L'efficacité dépend surtout du type de rotation des doigts.

Pick Machine COIMA (Penne - ITALIE)	+39 0858 286366 http://www.coimaitaly.com	Poids : 2 kg - Perche de 3 m Batterie spéciale Ni MH, 5 kg <i>* Photo Peigne Coima</i>	Compatible avec : sécateur sur perche et scie électrique.
 OLIVIUM PELLENC (Pertuis 84 - FRANCE)	04 90 09 47 00 http://www.pellenc.com	Poids : 2,8 kg Perche : 1,80 m Batterie spéciale Li-ion 3 kg Autonomie : 1 à 2 j	Compatible avec tronçonneuse, mais pas avec sécateur. Très bonne efficacité. Distributeurs sur le 04 : <i>Peyruis</i> : 04 MOTOCULTURE 04 92 68 08 29 <i>Manosque</i> : BLANC et ROCHEBOIS 04 92 71 71 50
ELECTR'OLIV INFACO S.A (Cahuzac-sur-Vere - FRANCE)	05 63 33 91 49 http://www.infaco.com	Poids : 2,7 kg - Perche 2,20 m Conso : 150 w Batterie standard 12 V ou spéciale 48 V	Compatible avec le sécateur Electrocoup. Distributeur sur le 04 : BLANC et ROCHEBOIS - 04 92 71 71 50